



# Index égalité professionnelle femmes-hommes

## Eurotunnel Services GIE

Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 et au décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019, les entreprises françaises sont tenues de mesurer un niveau de résultat au regard d'indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. La somme des résultats obtenus par l'entreprise pour chacun des indicateurs donne une note globale sur 100 qui doit être publiée au plus tard le 1<sup>er</sup> mars de chaque année sur le site internet de l'entreprise.

La Direction d'Eurotunnel Services GIE (ESGIE) annonce avoir obtenu une note globale de 77/100.

Le résultat de l'Index s'explique par la spécificité des métiers d'ESGIE, et particulièrement, dans le domaine ferroviaire, ceux du matériel roulant et de l'infrastructure, lesquels représentent 37 % des effectifs (dont 3 % de femmes). ESGIE représente 48,5 % des effectifs du Groupe. Le personnel d'ESGIE est composé à 26,5 % de femmes et à 73,5 % d'hommes. ESGIE participe à la démarche d'ensemble de Getlink en faveur de l'égalité professionnelle. A ce titre, ESGIE va, en 2019, ouvrir des discussions sur la négociation d'un accord collectif, afin de procéder au renouvellement de l'accord collectif relatif à l'égalité professionnelle actuellement en vigueur. Cette action réaffirme la volonté de Getlink de promouvoir les femmes et de mettre en place des actions de sensibilisation notamment à travers le projet de Charte relative à l'égalité professionnelle.